



# DOSSIER D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI APRÈS-MIDI

MATERNELLE ET PRIMAIRE : LA MARELLE  
HORAIRES : 12H À 19H30

## SERVICE SCOLAIRE

1, rue du Dr Cacault - 79 300 Bressuire

05 49 80 49 75

[service.scolaire@ville-bressuire.fr](mailto:service.scolaire@ville-bressuire.fr)

Horaires : 9h/12h et 14h/17h (fermé le lundi matin)

## ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI APRÈS-MIDI ORGANISATION ET INFORMATIONS

Adresse : La Marelle – 27, bd Clémenceau – 79300 Bressuire

En cette nouvelle année scolaire, toute l'équipe d'animation souhaite la bienvenue aux nouveaux enfants du centre de loisirs.

### **Pour information :**

- Les réservations et/ou modifications doivent être signalées au Service Scolaire AU PLUS TARD le mercredi précédent l'accueil.

- **Enfants inscrits ponctuellement :**

Merci si possible de nous transmettre à l'avance un planning des présences de votre enfant.

- **Enfants inscrits au forfait :**

Un enfant inscrit au forfait est un enfant qui sera présent régulièrement les mercredis sur l'année.

Merci de nous informer dès que possible (même la veille) si votre enfant sera absent et ce uniquement dans le cadre d'une absence non prévue (maladie, RDV urgent, etc...).



**Toute absence non signalée une semaine à l'avance, vous sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.**



### **Organisation du centre de loisirs du mercredi après-midi :**

- Pour les maternelles, votre enfant peut emmener au centre son doudou, très utile en cas de grosse fatigue ou de gros chagrin.
- Prévoir une tenue de rechange pour les « accidents ». Merci de marquer le nom et prénom de l'enfant sur le sac et sur les vêtements.
- Si votre enfant **déjeune à la cantine**, il ne sera pas nécessaire de prévoir une serviette de table.

Plusieurs services sont mis en place pour chaque tranche d'âge (3/5 ans et 6/11 ans).

- Si votre enfant, **ne déjeune pas à la cantine**, celui-ci pourra être pris en charge à partir de 13h30.

Si toutefois, vous souhaitez déposer votre enfant plus tôt, merci de contacter la Directrice au n° suivant : 06.26.79.09.15 (uniquement le mercredi).

**Où récupérer votre enfant le soir :**

- L'entrée se fait à l'école La Marelle – 27, bd Clémenceau (du côté de la maternelle).
- Il vous faudra sonner à l'interphone afin qu'un(e) animateur(trice) vienne vous ouvrir.

**Vous avez la possibilité en fonction de vos besoins professionnels de venir chercher votre enfant entre 18h30 et 19h30 (heure supplémentaire).** Merci de nous prévenir au n° suivant : 06.26.79.09.15 qui est le portable de la Directrice (uniquement le mercredi).

Si votre enfant a oublié un vêtement ou autre chose, il vous est possible de venir pendant la semaine de 17h15 jusqu'à 18h30 à l'accueil périscolaire de l'école La Marelle.

Le règlement de l'ALSH du mercredi est téléchargeable sur le site :

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

## ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI APRÈS-MIDI

### FICHE D'INSCRIPTION

**J'inscris mon enfant :**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

École : ..... Classe : .....

**Choix de l'inscription :**

- 
- Ponctuel**
- (tarif à la demi-journée)

Pour chaque présence, prévenir impérativement le service scolaire au plus tard une semaine à l'avance, auquel cas l'enfant ne sera pas pris en charge.

**OU**

- 
- Régulier**
- (forfait annuel)

Enfant qui sera présent à compter du Mercredi 07 septembre 2022. Si ce n'est pas le cas, merci de prévenir impérativement le service scolaire.

**Compléter le tableau ci-dessous :**

Transport de l'école vers l'Accueil de Loisirs	Restauration	Après-midi à l'Accueil de loisirs	Péri-loisirs	Heure supplémentaire	Transport vers les Activités Associatives *
	12h30 à 14h00	14h00 à 17h00	17h00 à 18h30	18h30 à 19h30	
					« <u>Pré-demande</u> » à compléter au : Service Scolaire

\*Pour toute demande de transport vers une activité associative il est impératif de compléter une pré-demande auprès du Service scolaire de la Ville de Bressuire. Après étude, une réponse positive ou négative, vous sera apportée. Si la réponse est positive, une convention sera mise en place entre les différents intervenants (famille, association et la ville de Bressuire).

Le départ vers les activités débutera à partir de 13h45 et ce à compter du 28 septembre 2022.



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance de l'enfant : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Responsable légal de l'enfant : .....

Adresse : .....

Tel domicile : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Tel bureau : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Tel portable : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

➤ Renseignements médicaux

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ? (Cocher les cases correspondantes)

- Rubéole     Rhumatisme aigu     Otite     Angine     Oreillon  
 Varicelle     Scarlatine     Rougeole     Coqueluche

L'enfant présente-t-il une allergie ?

- Asthme     Alimentaire     Médicamenteuse     Autre

Préciser la conduite à tenir : .....

L'enfant a-t-il déjà un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :  Oui  Non

Période de validité du PAI : .....

Indiquez les autres difficultés de santé en précisant les dates :

(Maladies, accidents, opérations, hospitalisations, crises convulsives)

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ : .....

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ : .....

Recommandations utiles (lunettes, prothèse auditive et/ou dentaire) :

.....

Médecin traitant : ..... Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et adresse de l'assurance scolaire : .....

.....

➤ Actes médicaux

- J'autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale). En cas de nécessité, le service de secours conduira l'enfant au service des urgences le plus proche.

➤ Sorties en Groupe

- J'autorise mon enfant à participer aux sorties mises en place par l'équipe d'animation et/ou l'école.

➤ Autorisation de sortie

(La mairie et/ou l'école décline toute responsabilité en cas d'accident sur le trajet)

Votre enfant quitte l'établissement scolaire :

- Seul     Accompagné     Bus     Taxi

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant si différentes des parents :

Nom et Prénom ..... Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et Prénom ..... Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et Prénom ..... Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

➤ Droit à l'image

- J'autorise les prises de photos/vidéos et leurs diffusions sous toutes ses formes à des fins représentatives : pour les activités scolaires, les T.A.P, la restauration, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi :

- Diffusion sur internet (site de la ville, de l'Agglo, de l'école...)  
 Diffusion en interne (affichage sur site, revue...)

- Je n'autorise aucune prise de vues de mon enfant

La présente autorisation est donnée pour tous les domaines d'exploitation tant qu'ils viseront à valoriser les services dans le respect de la préservation, de la réputation et de la vie privée de mon enfant.

Fait le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature(s) :